



L'effet LGV ne masquera pas l'effet aéroport

A quelques semaines de la mise en service de la Ligne Grande vitesse, Alain Anziani tient à rappeler la vitalité de l'aéroport de Mérignac et la complémentarité des transports aériens et ferroviaires, moteurs de la croissance de l'agglomération bordelaise.

En plaçant Bordeaux à deux heures de Paris, la LGV donne un formidable coup d'accélérateur à notre territoire. Alain Anziani, Maire de Mérignac et 1^{er} vice-président de Bordeaux Métropole, souligne qu'une métropole équilibrée doit s'appuyer sur les deux équipements majeurs que sont la gare Saint-Jean et l'aéroport de Mérignac. L'effet LGV ne masquera pas l'effet aéroport.

L'aéroport est un des principaux outils de développement de Mérignac et de la métropole bordelaise, notamment grâce aux 14 vols quotidiens pour Paris-Orly et aux 6 vols pour Paris-Charles de Gaulle. La navette d'Orly représente 17% du trafic et 2700 passagers par jour en moyenne. Cette desserte est stratégique pour le développement du territoire, car ses passagers restent et alimentent l'économie locale. A titre d'exemple, Mérignac a enregistré 739.000 nuitées en 2016, soit plus de 2.000 par jour.

Le trafic de l'aéroport de Mérignac a totalisé 5,7 millions de passagers en 2016. L'Etat maintient sa confiance dans cet équipement majeur : une étude prospective estime que le nombre de passagers avoisinera les 6 millions de passagers en 2020, puis 8,5 à 8,8 millions à l'horizon 2030 et entre 10 à 10,5 millions en 2035 – 2037.

D'après Air France, la plupart des grands clients (au-dessus de 10.000 tickets par an) ont renouvelé leur abonnement aérien. A l'heure actuelle, le rapport durée / prix pour un déplacement vers Paris est en faveur de l'avion.

Cette vitalité se traduit également par la présence et la consolidation de grandes entreprises industrielles à Mérignac. Dassault a récemment inauguré son centre de maintenance pour avions d'affaires, Thales a réuni ses deux sites de Pessac et du Haillan sur le grand campus technologique de Mérignac.

La zone aéroportuaire de Mérignac constitue l'un des principaux pôles économiques de l'agglomération, en termes d'activités et d'emplois, ce qui a conduit Bordeaux Métropole à créer l'Opération d'intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport afin de favoriser l'attractivité du secteur auprès du monde économique. Le prolongement de la ligne A du tramway vers l'aéroport en 2020 participe également à cet essor.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 - 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com